

Contact Presse : Jocelyne ROQUELAURE-
Dominique REYNOSO - com@cgss-guadeloupe.fr

Abymes, lundi 11 décembre 2023

Signature d'une convention de partenariat inédite en outre-mer entre la CGSS et l'ENIM

La CGSS de Guadeloupe et de Saint-Martin organise la signature d'une convention de partenariat avec l'Établissement National des Invalides de la Marine (ENIM) en s'appuyant sur sa Direction du Régime Agricole au regard de la complémentarité et des liens entre les deux publics agricoles et maritimes,

*le Jeudi 14 décembre 2023
à 10 heures*

A la salle K 201, 2ème étage de la CGSS

Ce partenariat novateur en outre-mer vise à déployer et assurer un accueil physique attentionné des ressortissants de l'ENIM en Guadeloupe afin de favoriser l'accès à leurs droits sociaux.

En effet, la Guadeloupe a été retenue pour déployer ce partenariat en raison du nombre important de bénéficiaires des offres de service de l'ENIM en Guadeloupe : **3 631 marins**, volume le plus élevé parmi l'ensemble des Départements d'Outre-Mer.

L'ENIM, en sa qualité d'établissement public gestionnaire du régime spécial de sécurité sociale des marins, assure la gestion des risques maladie, accident du travail/maladie professionnelle, maternité, retraite, invalidité, décès. Il assure également la prise en charge des soins dispensés à ses ressortissants résidant sur le territoire hexagonal et d'outre-mer.

La mise en œuvre opérationnelle de cette nouvelle offre de service pour les ressortissants de l'ENIM en Guadeloupe débutera au cours du 1er trimestre 2024 dans un lieu d'accueil dédié situé aux Abymes.

De plus, ce partenariat aura vocation à servir d'expérimentation pour un déploiement futur plus large aux autres départements d'outre-mer.

**La CGSS Guadeloupe,
bouclier de
SOLIDARITÉ régional**

Au service des Guadeloupéens depuis 75 ans, la CGSS est un organisme de droit privé. Elle mène sa mission de service public sur deux fronts : le régime général (salariés et travailleurs indépendants) et le régime agricole (exploitants agricoles et leurs ayants droit). Son périmètre d'intervention englobe les domaines suivants : l'Assurance Maladie, l'Assurance Retraite, les Risques Professionnels, la protection sociale agricole, le recouvrement. Elle assure, pour les travailleurs et leur famille, un rôle capital de rempart face aux risques sociaux.

Dotée de l'expertise de près d'un millier d'agents, la CGSS fait de la qualité de service son cheval de bataille. L'offre de services en ligne participe à l'optimisation de l'accompagnement de ses publics : assurés, entreprises, institutionnels, professionnels de santé, retraités. Un processus d'adaptation en continu au service de la population. Elle demeure un acteur stratégique et territorial majeur, qui accompagne l'assuré tout au long de sa vie.

Pour accéder à la rubrique presse et retrouvez tous les communiqués et dossiers de presse, cliquez ici : <https://www.cgss-guadeloupe.fr/espace-presse.html>